

No. 200-06-000128-101

Le Groupe
et
LUC CANTIN
Partie demanderesse
c.
AMEUBLEMENTS TANGUAY INC.
Partie défenderesse
et
**LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE LA
PROTECTION DU CONSOMMATEUR**
Partie intervenante

**DEMANDE D'INSCRIPTION POUR INSTRUCTION
ET JUGEMENT PAR DÉCLARATION COMMUNE**
Cour supérieure du Québec - division de Montréal – matière civile
(articles 173 et 174 C.p.c.)

Cette demande d'inscription et la déclaration commune qui y est jointe sont complétées à l'initiative :

- de l'ensemble des parties au dossier;
 de la seule partie demanderesse ;
 d'une autre partie (article 174 dernier alinéa C.p.c.)

I – LES PARTIES ET LEURS AVOCATS	
Partie demanderesse Nom : Luc Cantin Adresse : 7723, 1 ^{re} Avenue Québec (Québec) G1H 2Y1 Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Avocats responsables Nom : Me David Bourgoïn Cabinet : BGA inc. Adresse : 67, rue Sainte-Ursule Québec (Québec) G1R 4E7 Téléphone : 418 692-5137 Télécopieur : 418 692-5695 Courriel : dbourgoïn@bga-law.com
	Nom : Me Benoît Gamache Cabinet : Cabinet BG Avocat inc. Adresse : 4725, boulevard Métropolitain Est, bureau 207 Saint-Léonard (Québec) H1R 0C1

Téléphone : 514 908-7446
Télécopieur : 1 866 616-0120
Courriel : bgamache@cabinetbq.ca

Partie défenderesse	Avocats responsables
Nom : AMEUBLEMENTS TANGUAY INC.	Noms : Me Jean-Philippe Groleau Me Nick Rodrigo Me Gabriel Lavery Lepage
Adresse : 7200, Armand-Viau Québec (Québec) G2C 2A7	Cabinet : Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Téléphone :	Adresse : 1501, avenue McGill College, 26 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3N9
Télécopieur :	Téléphones : 514 841-6583 / 514 841-6492
Courriel :	Télécopieur : 514 841-6499
	Courriels : jpgroleau@dwpv.com glaverylepage@dwpv.com

Partie intervenante	Avocats responsables
Nom : LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	Noms : Me Nathalie Jackson Me Genevieve Duchesne
Adresse : 5199, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1T 3X3	Cabinet : Allard, Simard, avocats
Téléphone : (514) 253-6556	Adresse : 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3671 Montréal (Québec) H1T 3X2
Télécopieur :	Téléphones : 514 253-6556, poste 3429 / 3427
Courriel :	Télécopieur : (514) 864-2400
	Courriels : nathalie.jackson@opc.gouv.qc.ca genevieve.duchesne@opc.gouv.qc.ca

II – LE LITIGE

Nature du litige : Une action collective en dommages-intérêts visant à sanctionner des pratiques de commerce interdites, soient des fausses représentations effectuées par la défenderesse, de façon systémique et généralisée dans le cadre de la vente de contrats de garanties prolongées.

Montants* :

Compensatoires (**confidentiel : voir demande introductive d'instance modifiée en date du 10 mai 2019**)

Punitifs (**confidentiel : voir demande introductive d'instance modifiée en date du 10 mai 2019**)

(*) Montant plus taxes, intérêts et indemnités additionnelles à compter de la date de signification de la requête en autorisation d'un recours collectif

Demande reconventionnelle : oui non

Nature :

Montant de la demande reconventionnelle :

Demande(s) en garantie : oui non

Mis en cause : oui non

Questions en litige communes (formulées par la Cour d'appel dans son arrêt autorisateur) :

(a) La défenderesse a-t-elle fait, avant le 30 juin 2010, de fausses représentations lorsqu'elle a vendu des garanties supplémentaires aux membres du groupe?

(b) Advenant le cas, quels sont les dommages subis par les membres du groupe découlant de la faute de la défenderesse ?

(c) La défenderesse doit-elle être tenue de payer des dommages punitifs?

(d) Dans les cas applicables, le recours est-il prescrit?

Liste des faits admis par les parties :

s/o

Liste des points à trancher par expertise :

Aucune expertise ne sera produite

III – LES PIÈCES ET ÉLÉMENTS DE PREUVE

La partie demanderesse

(cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

Confirme qu'elle produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.) ;

Confirme qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :

- déclarant :

- date de l'écrit :

Confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :

- témoin : Daniel Leblanc

- date de l'interro : 21 juin 2017

- témoin : André Jolicoeur

- date de l'interro : voir avis du 8 septembre 2014

La partie défenderesse

(cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

- Confirme qu'elle produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.) ;**
- Confirme qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :**
- | | |
|---------------|---------------------|
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
- Confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :**
- | | |
|------------|-----------------------|
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
- Confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :**
- | | |
|-------------------------|----------------------|
| - nom : | - date : |
| - domaine d'expertise : | - cote au plumitif : |
| - nom : | - date : |
| - domaine d'expertise : | - cote au plumitif : |

La partie intervenante LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

(cocher seulement les cases visant les documents qui seront produits)

- Confirme qu'elle produit – avec cette déclaration commune – un inventaire complet et à jour des pièces communiquées par elle (248 al. 1 C.p.c.) ;**
- Confirme qu'elle a produit au dossier les déclarations écrites (selon 292 C.p.c.) des personnes suivantes :**
- | | |
|---------------|---------------------|
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
| - déclarant : | - date de l'écrit : |
- Confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction la transcription des interrogatoires (oraux ou écrits) des personnes suivantes (selon 224 et 227 C.p.c.) :**
- | | |
|------------|-----------------------|
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
| - témoin : | - date de l'interro : |
- Confirme qu'elle a produit et entend invoquer à l'instruction les rapports d'expertise (selon 239 al. 2 et 293 C.p.c.) des personnes suivantes :**
- | | |
|-------------------------|----------------------|
| - nom : | - date : |
| - domaine d'expertise : | - cote au plumitif : |
| - nom : | - date : |
| - domaine d'expertise : | - cote au plumitif : |

III - A – ADMISSION DES PIÈCES						
Cote	Description	Admission de l'origine	Admission de l'intégrité	Admission à titre de témoignage	Admission du contenu	Aucune admission
Nota: En ce qui concerne les pièces PAT-1 et PAT-8, la défenderesse admet que les personnes au nom desquelles des factures ont été émises ont fait un achat dans une de ses succursales et admet leur contenu généré par ordinateur dans la mesure où il est lisible. Pour plus de certitude, la défenderesse n'admet ainsi pas les annotations manuscrites, les portions illisibles, le caractère complet du document ni le fait que les personnes au nom desquelles les factures ont été émises sont des membres du groupe.						
Pièces en demande						
PAT-1	Factures d'achat				X	X (aucune admission quant à la question de savoir s'il s'agit de membres du groupe)
PAT-2	Copies de dépliants contenant les termes et conditions des garanties prolongées				X	X (aucune admission quant à savoir si ces documents étaient utilisés par la défenderesse au moment de l'achat du représentant)
PAT-3	Liste de succursales de Tanguay				X	
PAT-4	Lettre de Me David Bourgoin datée du 8 juin 2017		X			
PAT-5	Lettre de Me Daniel O'Brien datée du 17 novembre 2017 et engagements				X	
PAT-6	Lettre de Me Daniel O'Brien datée du 16 mars 2018 et engagements				X	
PAT-7	Liste de membres connus					X
PAT-8	En liasse, factures de membres connus				X	X (aucune admission quant à la question de savoir s'il s'agit de membres du groupe)

Pièces en défense						
DAT-1	Copie du plan de protection en vigueur en date du 9 août 2007				X	
DAT-2	Tableau présentant la liste des succursales d'Ameublement Tanguay inc. et le nombre de vendeurs affectés aux ventes d'appareils électroménagers et électroniques par succursale pour les années 2005 à 2010				X	
DAT-3	Dépliant de l'Office de la protection du consommateur intitulé « Des garanties « garanties » » de février 2006				X	
DAT-4	Information sur les garanties disponibles sur le site internet de l'Office de la protection du consommateur				X	

IV – L'INSTRUCTION

Liste des témoins

(Veuillez estimer le plus justement possible la durée des témoignages, incluant les contre-interrogatoires)

Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro.	Durée totale témoin
Luc Cantin (Représentant)	Faits en litige / Description des représentations et des achats / Pièce P-9	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Un représentant de Comerco en charge de Tanguay inc. (Sylvain Lavergne)	Faits en litige : Pratique de commerce / représentation dans les documents : Pièces : P-2, P-6 et P-7.	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Un représentant (Vendeur) en succursale) de Tanguay inc. (Éric Couturier)	Faits en litige : Pratique de commerce / représentation dans les documents : Pièces : P-2, P-6 et P-7.	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Un représentant (Vendeur) en succursale) de Tanguay inc. (Martin Lirette)	Faits en litige : Pratique de commerce / représentation dans les documents : Pièces : P-2, P-6 et P-7.	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Christiane Deschenes (Membre) Tanguay 7200, Armand-Viau Québec (Québec) G2C 2A7 Date de l'achat : 27 décembre 2009	Faits en litige / Description des représentations et des achats	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h

Réal Fournel (Membre) Tanguay 4875, boul. de l'Ornière Québec(Québec) G1P 1K6 Date de l'achat : 21 mai 2007 12 mars 2009 24 mars 2009	Faits en litige / Description des représentations et des achats	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Michel Trottier (Membre) Tanguay 777, rue Clémenceau Beauport (Québec) G1C 7T9 Date de l'achat : 14 février 2007	Faits en litige / Description des représentations et des achats	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	1 h	1,5 h
Durée totale de la preuve en demande (1 jour = 5 heures)					2 jrs 30 min	
Nom des témoins en défense	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro.	
Daniel Leblanc (ancien directeur des ventes et directeur de la formation chez Ameublement Tanguay inc.)	Faits en litige / pratiques de commerce	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	0,75 h = 1,75 h	
Geneviève Nadeau (vendeuse chez Ameublement Tanguay inc.)	Faits en litige / pratiques de commerce	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	0,75 h = 1,25 h	
Stéphane Beaulieu (vendeur chez Ameublement Tanguay inc.)	Faits en litige / pratiques de commerce	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	0,75 h = 1,25 h	
André Jolicoeur (vice-président finances et opérations chez Ameublement Tanguay inc.)	Faits en litige / pratiques de commerce	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	0,5 h	0,5 h = 1 h	
Durée totale contre-interro. pour l'intervenante					0,25 h	
Durée totale de la preuve en défense (1 jour = 5 heures)					1 jr 15 min	

Durée de l'instruction		
- Durée de la preuve en demande :	2 jours	0,5 h
- Durée de la preuve en défense :	1 jour	0,25 h
- Durée de la preuve de l'intervenante		0,25 h
- Durée de l'argumentation en demande (incluant réplique) :	1 jour	2,0 h
- Durée de l'argumentation en défense :	1 jour	h
- Durée de l'argumentation de l'intervenante :	j	0,75 h
- Durée totale de l'instruction (1 jour = 5 heures)	5 jours	3,75 h

Services requis
<input type="checkbox"/> Le moyen technologique suivant est requis en vue de l'instruction.

N.B. : « Si la déclaration ne peut être commune, le demandeur ou à défaut une autre partie produit la déclaration et la notifie aux autres parties. Celle-ci est réputée confirmée, à moins que les autres parties n'indiquent, dans les 15 jours qui suivent la notification de la déclaration, ce qui doit selon eux y être ajouté ou retranché. » (174 in fine C.p.c.)

Signé, le 1^{er} octobre 2019.

BCA w:

Partie Demanderesse
ou
Me David Bourgoïn
Procureur en Demande

BGA inc.
67, rue Sainte-Ursule
Québec (Québec) G1R 4E7
Téléphone : 418 692-5137
Télécopieur : 418 692-5695
Courriel : dbourgoïn@bga-law.com

Davies Ward Phillips & Vineberg

Partie Défenderesse
ou
Me Jean-Philippe Groleau
Me Gabriel Lavery Lepage
Me Nick Rodrigo

Procureurs en Défense
Davies Ward Phillips & Vineberg
S.E.N.C.R.L., S.R.L.
1501, avenue McGill College, 26^e étage
Montréal (Québec) H3A 3N9
Téléphones :
514 841-6583 / 514 841-6492
514 841-6548
Télécopieur : (514) 841-6499
Courriels :
jpgroleau@dwpv.com
qlaverylepage@dwpv.com

Cabinet BG Avocat inc.

Me Benoit Gamache
Procureur-conseils en Demande

Cabinet BG Avocat inc.
4725, Métropolitaine est, suit 207
Montréal (Québec) H1R0C1
Téléphone : 514-908-7446
Télécopieur : 514-329-0120
Courriel : bgamache@cabinetbg.ca

Allard, Simard, Avocats
Partie intervenante
ou

Me Nathalie Jackson
Me Genevieve Duchesne
Procureurs de l'Intervenante
Allard, Simard, avocats
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3671
Montréal (Québec) H1T 3X2
Téléphones : 514 253-6556, poste 3429
/ 3427
Télécopieur : (514) 864-2400
nathalie.jackson@opc.gouv.qc.ca
genevieve.duchesne@opc.gouv.qc.ca